



Lifelong Learning Programme



Chers Partenaires, Chers Étudiants,

Vous trouverez ci-après la procédure pour les étudiants Erasmus souhaitant venir à l'ISFSC (Institut Supérieur de Formation sociale et de Communication).

Candidatures : échéances

- 15 juin pour les étudiants qui souhaitent venir au 1^{er} semestre ou pour une année académique entière.
- 15 novembre pour les étudiants qui souhaitent venir au 2nd semestre.

Désignations

Dès que les étudiants sont désignés par leur institution d'origine, il y a lieu de nous envoyer sans tarder les renseignements suivants à l'adresse mail : international@isfsc.be

1. Prénom et nom complet de/des l'étudiant(s)
2. Adresse mail
3. Domaine d'études
4. Période d'études à l'ISFSC (1^{er} semestre, 2^d semestre ou année complète)

Candidatures

Nous vous transmettrons l'Application form que les étudiants désignés devront nous renvoyer, complété et annexé des pièces demandées (photo, attestation de nomination, photocopie d'un titre d'identité).



Lifelong Learning Programme



Contrat d'études

Le contrat d'études (Learning agreement) devra être soumis par l'étudiant ou l'établissement d'origine, par le biais d'une application ou par mail. Nous le renverrons signé dès que nous l'aurons accepté.

Confirmation d'acceptation

Une lettre d'acceptation sera envoyée à l'école d'origine dès que le bureau de la coordination internationale aura reçu et accepté la candidature (Application form et Learning agreement).

Calendrier académique

Le calendrier académique est accessible sur notre site : www.isfsc.be, onglet « Règlement des études » accessible via les différentes formations.

Logement

Les étudiants Erasmus trouvent leur logement par eux-mêmes mais l'ISFSC peut offrir des pistes pour la recherche d'un logement.

Langue d'enseignement et cours de français

La langue d'enseignement dans notre établissement est le français. Les étudiants doivent donc avoir une connaissance suffisante du français afin de pouvoir suivre les cours, séminaires et ateliers.

Les étudiants Erasmus ont l'opportunité de suivre un cours de français intensif avant le début du 1^{er} semestre (frais d'inscription : ± 100,00 €).

Les étudiants intéressés sont priés de cocher la case ad-hoc sur le formulaire d'inscription (Application form).



Lifelong Learning Programme



Assurance

Les étudiants doivent être assurés par leur institution d'origine.

En cas de maladie, ils doivent être couverts par leur assurance soins de santé personnelle.

Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Les bâtiments et les locaux de l'ISFSC sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Autre : frais

Les étudiants qui restent une année complète s'acquitteront d'une caution de 180,00 € pour le matériel audiovisuel en prêt et l'accès à la bibliothèque.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter

international@isfsc.be